



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Les infractions

La loi générique en matière de drogues. Tout savoir sur le cannabis, l'incitation à l'usage, la dépendance, la récidive, la conduite d'un véhicule sous influence, le refus de visite, les circonstances aggravantes, la liste des substances interdites, les définitions, les lieux où les policiers peuvent pénétrer sans mandat, la divulgation de l'identité des auteurs d'infraction, l'alcool...



- [Thématiques](#)

- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

La coopération au développement, c'est quoi ?



Tu veux t'investir dans un projet professionnel porteur de sens ? Parfaire ta formation ? Rechercher une expérience professionnelle intéressante à travers un projet solidaire concret ? La coopération au développement pourrait te permettre de réaliser ces projets.

Toutes les pages sur la coopération au développement sont désormais à jour !

Tu y trouveras des informations sur ce qu'est la coopération au développement, les métiers de la coopération, qu'ils soient

exercés dans un pays du Sud ou en Belgique, ou encore les modalités pour travailler pour une ONG.

Une toute nouvelle page a également été consacrée au Programme Junior à destination des 18-30 ans.

N'hésite pas à aller y faire un tour, et à nous poser tes éventuelles questions dans la section « Commentaires ».

<https://www.jeminforme.be/category/travail/cooperation-au-developpement/>.

Voir aussi :

- [Qu'est-ce que la coopération au développement ?](#)
- [Pour qui travaillent les coopérants ? Quel droit du travail applicable ?](#)
- [Les métiers de la coopération](#)
- [Devenir coopérant : Diplôme, recherche d'emploi et perspectives professionnelles](#)
- [Le Programme Junior pour les 18-30 ans](#)
- [Coopérant jeune demandeur d'emploi](#)
- [Élections législatives : Belges à l'étranger](#)
- [Situation administrative des coopérants](#)
- [Coopération au développement : adresses](#)



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)

- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

« Au centre de l'info » !



La semaine du 22 au 27 mai 2023, nous participons à la semaine « Au centre de l'info » ! Mais qu'est-ce que c'est exactement ?

Toute la semaine prochaine, partout en Wallonie et à Bruxelles, de nombreux centres d'accueil (dont nous !) t'ouvrent leurs portes pour t'aider à répondre aux questions que tu te poses, pour te familiariser avec les centres jeunesse !

Notre but ? Te donner accès à toutes les infos dont tu as besoin pour mieux prendre des décisions dans ta vie quotidienne ! Nous voulons te rappeler que pendant toute l'année tu as accès et droit à une aide, et cette aide, c'est nous les centres d'infos ! Orientation, études, sexualité, santé, famille, travail, mobilité,... Nous sommes là pour t'aider, sans jugement, gratuitement et en respectant ton anonymat !

Pour l'occasion, nous participons et animons de nombreuses activités :

23/05/2023

10:00 – 17:00 : **Salon Habitools**

Chaussée de Mons, 95 à 1070 Anderlecht

24/05/2023

14:00 – 15:30 : Animation « **Les modalités de recours en secondaire** »

Rue Louis Scutenaire, 13-14 à 1030 Schaerbeek

16:00 – 17:30 : Animation « **L'orientation dans le supérieur suite au nouveau décret-paysage** »

Rue Louis Scutenaire, 13-14 à 1030 Schaerbeek

26/05/2023

10:00 – 16:00 : **Salon emploi** de Jette

Place Cardinal Mercier à 1090 Jette

Tu veux t'inscrire aux animations ? N'hésite pas à le faire par mail inforjeunes@jeminforme.be ou par téléphone au **02/733.11.93** !

Nous espérons vous voir nombreux ! Plus d'infos juste ici: <https://www.aucentredelinfo.be/centre/voir/7>

N'oublie pas que toute l'année, Infor jeunes t'accueille dans ses permanences :

Infor Jeunes Schaerbeek

Lundi au vendredi
13h à 18h

Chaussée de Louvain, 339

1030 Schaerbeek

Bureau International Jeunesse (BIJ)

Mardi et mercredi
13h à 17h

Rue du Commerce, 18

1000 Bruxelles

Point d'information jeunesse (PIF)

Jeudi
13h30 à 17h

Rue Rossini, 16

1070 Anderlecht



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

JOB ETUDIANTS : QUELQUES TIPS



Les vacances de printemps et d'été arrivent ! Si tu as trouvé un job pour les vacances, ça tombe bien ! On t'a préparé un récap' d'informations nécessaires au bon déroulement de celui-ci ! Pas encore de job d'étudiant ? On t'a aussi prévu quelques pistes pour t'aider !

Quelques conseils sur tes droits et devoirs quand tu travailles :

- L'employeur comme le travailleur ont des droits et des obligations. Si tu as une question, une hésitation, n'hésite pas à nous contacter.
- Lors de tes premiers contacts avec un employeur, vérifie bien toutes les conditions du contrat de travail avant de t'engager (type de contrat, salaire minimum, horaires, etc.).
- Lors de ton premier jour ou à la signature du contrat, ton employeur doit te remettre le règlement de travail de l'entreprise. De même qu'une fiche de paye à la fin de chaque mois de travail.
- Un poste de travail ne peut pas t'être refusé pour des raisons d'origine ou de sexe. Ces discriminations, si elles

sont prouvées, sont sanctionnées par les lois belges.

Tu n'as pas encore de Job d'étudiants ? Pas de problèmes ! On t'a préparé quelques conseils !

Comment trouver un Job étudiant ?

- Envoie ton CV et ta lettre de motivation aux sociétés qui t'intéressent et susceptibles d'engager des étudiants.
- Consulte les sites spécialisés proposant des offres de job étudiant.
- Tape « job étudiant » sur Google et utilise les filtres.
- Inscris-toi dans les agences d'intérim.
- Sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter...) Protège tes comptes car un employeur a accès facilement à ton profil et tes données personnelles !
- Télécharge des applications job étudiant (Swop, Stepstone...)
- Parles-en à ton entourage (parents, amis, voisins...)
- Consulte les petites annonces, les quotidiens.
- Inscris-toi au « Service Job » d'Infor Jeunes.

Quand postuler ?

- La sélection des futurs jobistes débute dès janvier pour les vacances de détente, de printemps et d'été et à partir d'octobre, novembre pour les vacances d'automne et d'hiver.
- Pour obtenir un job pendant toute l'année scolaire, les week-ends ou en fin de journée, tu peux postuler à n'importe quel moment dans l'année !

Quels secteurs privilégier ?

- animateur de centres ou de plaines de vacances, de parcs d'attraction...
- Commerces : inventaires, réassortisseur, trieur, encodeur, caissier...
- Hôtels et restaurants : service salle, aide- cuisinier, plonge, catering, room service...
- Promogirls/promoboys : faire de la pub et distribuer des dépliants pour des entreprises.
- Services fournis aux entreprises : nettoyage industriel, promotion publicitaire...
- Administration publique : tâches administratives, animateur culturel ou de plaines de vacances, ouvrier polyvalent...
- Postes et télécommunications : tri du courrier, promotion d'un opérateur de télécommunications, facteur, collecte, call center...
- Travail saisonnier : agriculture, sylviculture, vendange, cueillette de fruits, participation à la campagne betteravière...
- Industries : manutention, logistique, ouvrier de production...

Plus d'infos juste ici :
<https://www.jeminforme.be/category/travail/job-etudiant/> !

Si tu as encore des questions, n'hésite pas à nous les poser à l'adresse suivante : inforjeunes@jeminforme.be !

Si tu es employeur et souhaite t'inscrire à notre service Job, tu trouveras le formulaire ici :
<https://www.jeminforme.be/offres-de-job-ou-demploi/>



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale !



Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Aujourd'hui, c'est la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Cette journée veut célébrer les avancées de la lutte pour l'élimination de la discrimination raciale ainsi que mettre en lumière les nombreuses discriminations et injustices encore actuelles.

- Tout d'abord, pourquoi célèbre-t-on cette journée internationale le **21 mars** ?

En Afrique du Sud, le 21 mars 1960, 69 personnes ont été tués par la police lors d'une manifestation pacifique dans le contexte de l'apartheid. Cette journée a marqué l'histoire par son extrême violence et sa criminalité sanglante. Ce jour frappant a été choisi pour célébrer la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Par définition, la **discrimination raciale** c'est le fait de rabaisser ou rendre inférieur une personne sous prétexte de son origine ethnique. Dans l'histoire, ces discriminations se sont traduites en génocide ou en lois visant à diminuer une personne selon « l'origine nationale ou ethnique, la couleur de peau, la nationalité, l'ascendance et la prétendue « race » », ... Si aujourd'hui grâce aux efforts collectifs, notamment de l'ONU, une égalité s'est créée, les discriminations restent réelles et constantes.

- À titre **d'exemple**, tu te rappelles sûrement en mai 2020 de l'arrestation qui a entraîné la mort de George Floyd ?

Cet homme, que la police aurait simplement dû interpellé, a été tué dans la rue par un policier blanc. L'homme ne montrait aucun signe de résistance. Le policier a volontairement décidé de heurter plus que de mesurer et de tuer un homme sous prétexte de sa race et de sa couleur de peau.

En Belgique, nous avons connu notre lot de traumatismes, notamment avec la mort violente de Semira Adamu, demandeuse d'asile nigériane en 1998. Celle-ci s'est faite étouffer par deux policiers belges, à l'aide d'un coussin, dans un avion au départ de Zaventem lors d'une tentative d'expulsion du territoire. Semira demandait l'asile en Belgique pour fuir le mariage forcé qui lui était imposé dans son pays.

- Tu te souviens aussi peut-être du cas de Cécile Djunga, la comédienne et autrice belge ?

Lors de ses années de présentatrice météo sur la RTBF, Cécile Djunga est devenue la victime de remarques racistes excessives, sous prétexte de sa couleur et de son exposition à la télévision. La présentatrice, fatiguée des commentaires racistes qu'elle subissait sur les réseaux sociaux, avait décidé de déposer plainte, soutenue par Unia. L'agresseur a fini par être condamné par la justice belge.

Pour prendre part à la lutte, Sarah Schlitz t'a préparé un **agenda des différents évènements** organisés à travers la Wallonie :

<https://sarahschlitz.be/21-mars-journee-internationale-pour-le-elimination-de-la-discrimination-raciale/>

Pour en savoir plus sur le sujet, nous t'invitons à te rendre sur le site de Unia, le centre Interfédéral pour l'égalité des chances :

<https://www.unia.be/fr/articles/journee-contre-racisme-2023>

Tu peux aussi nous contacter sur www.jeminforme.be pour toutes éventuelles questions !

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93

inforjeunes@jeminforme.be



actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES